



Déclaration préalable au CTPD du 28/03/2011

Monsieur l'inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTPD, je commencerai ce CTPD par un petit questionnaire

1) Quel est le pays où le taux d'encadrement (nombre d'enseignants pour 100 élèves) est le plus faible ?

La réponse est la France. Dans le primaire, alors que la France ne mobilise qu'à peine 5 enseignants pour 100 élèves (niveau le plus bas des pays de l'OCDE), la Grèce et l'Italie comptent près de 10 enseignants pour 100 élèves.

2) Quel est le pays qui dépense le plus par élève à l'école primaire ?

Non, ce n'est pas la France ! Quand notre pays dépense moins de 5000 dollars pour un élève de l'école primaire, l'Autriche en dépense plus de 8000, les États-Unis 10 000 et le Luxembourg 14 000. Ici encore, la France se classe en queue de peloton des pays de l'OCDE. Ceci s'explique surtout par le faible niveau de rémunération des enseignants français (les rémunérations représentant 80% du « coût » d'un élève en France).

3) Quel est le pays où la part du PIB consacrée à l'éducation diminue constamment depuis 1997 ?

La réponse est la France où les dépenses publiques d'éducation en % du PIB n'ont cessé de diminuer ces dernières années. Dans le même temps elles augmentaient au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, en Grèce...

Ces réponses sont-elles le fruit de l'imagination du représentant du personnel de l'UNSA Education ?

Pas du tout ! Ces informations sont issues du rapport du Centre d'analyses stratégiques de février 2011 et du rapport de la Cour des comptes de mai 2010. Ces rapports s'appuient en particulier sur des données produites par l'OCDE en comparaisons internationales.

Cette carte scolaire se déroule donc une fois encore dans le contexte d'une politique gouvernementale dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et prend un caractère particulier puisque chaque recteur a eu la responsabilité d'explorer les treize leviers dévoilés en mai pour trouver les 16000 emplois à supprimer.

Rien ne semble vouloir arrêter cette offensive qui, pour l'Unsa éducation, est une opération de destruction du système éducatif et de L'Ecole publique.

Ainsi au plan national, l'enseignement public va-t-il supporter 90% des amputations budgétaires, alors même que la démographie scolaire continue à y croître.

Dans les écoles, les prévisions sont éclairantes. La DEPP indique qu'avec 2400 élèves de moins en 2011, les écoles privées continuent leur dégringolade démographique entamée en 2008 et 2009. Les écoles

publiques, quant à elles, vont devoir accueillir 3900 élèves supplémentaires et subiront 3367 suppressions de postes !

Votre projet de carte scolaire révèle vos choix et les leviers actionnés par le recteur sont multiples pour supprimer des postes :

- Augmentation de la taille des classes dans le 1er degré
- Réduction du besoin de remplacement dans le 1er degré (8 postes !)
- Baisse de la scolarisation des enfants âgés de moins de trois ans
- Nous n'oublions pas la formation continue qui a été supprimée dès l'an dernier dans l'Académie, quel est son avenir si tant est qu'elle en ait un ?

Nous sommes aussi inquiets quant à l'amputation supplémentaire des crédits de fonctionnement déjà pointée par l'Inspection générale dans son rapport. Qu'en est-il dans notre département ? Pouvez-vous nous donner la garantie de paiement des frais de déplacement ?

Nous dénonçons cette chasse budgétaire qui, on le voit, a exploré sur le plan comptable les moindres recoins du système éducatif (le moindre poste est chassé).

Mais à quel moment vous êtes-vous penché sur les aspects pédagogiques, les objectifs qualitatifs nécessaires sur les finalités de l'école, la réussite de tous les élèves ?

Nos collègues n'en peuvent plus de toujours devoir faire plus avec moins !

Les 400 millions d'économies réalisées sur le dos de l'Education nationale apparaissent disproportionnées au regard des milliards concédés ici ou là. Le bouclier fiscal coûte à lui seul l'équivalent de 160 000 postes d'enseignants.

Nos collègues sur le terrain ne sont pas dupes et ont bien compris que le gouvernement faisait des choix, y compris dans le fait d'accorder des primes à l'encadrement pour réaliser cette politique destructrice.

Cette carte scolaire 2011 ne se fera pas dans le silence. L'ensemble de la communauté éducative est déterminée à agir. Nous tenons donc à redire avec force aujourd'hui que nous condamnons cette politique qui hypothèque l'avenir de notre pays.

Pour l'Unsa-Education, forte de l'appui des « 300.000 engagés » dans la récente pétition pour l'École publique, un changement radical de la politique éducative s'impose.

D'autres choix sont nécessaires pour résoudre véritablement la question des inégalités scolaires, pour permettre la mise en œuvre d'un réel socle commun de compétences et de connaissances pour tous les élèves. C'est un enjeu fort pour que l'École remplisse ses objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.

Bien évidemment, nous défendrons toutes les écoles ciblées par cette carte scolaire, nous craignons que, pour certaines d'entre elles, la fermeture d'une classe entraîne bien plus qu'un poste en moins Nous n'oublierons pas nos collègues qui faisaient un travail reconnu de tous et qui voient leur poste supprimé totalement ou en partie : EA TICE, Rased, Conseillers Pédagogiques, et autres personnels hors classe tous victimes de choix budgétaires.

: